



Résistance des systèmes de vitrification à la diffusion des tanins du bois

Les systèmes de vitrification à base d'eau de Pallmann correspondent à la technique la plus moderne. Ils doivent être utilisés comme produits de remplacement conformément à la réglementation technique "TRGS 617", satisfont les exigences en matière de résistance à l'abrasion et ont été testés relativement à leur résistance aux produits chimiques conformément à la norme DIN 68861. Ces tests englobent jusqu'à 27 produits chimiques ménagers typiques, p.ex. moutarde, alcool, savon, etc. et des temps d'action jusqu'à 16 heures. Aucune altération de surface hors norme n'a été constatée.

Aujourd'hui, cependant, les objets d'usage courant pouvant entrer en contact direct avec la surface sont plus nombreux, p.ex. tapis protège-sol et patins de pieds de meubles, tapis antidérapant, ruban adhésif et ruban de masquage, pneus de poussette ou de jouets. Les exemples mentionnés sont la plupart du temps plutôt souples de nature, cette souplesse étant obtenue la plupart du temps par l'utilisation de substances de type plastifiants ou bloqueurs U.V., qui doivent rester aussi longtemps que possible dans le matériau pour conserver les propriétés de l'objet.

Si, pourtant, la surface du vitrificateur reste longtemps en contact direct avec p.ex. avec un tapis protège-sol, les substances peuvent pénétrer depuis le matériau souple dans le vitrificateur (d'un point de vue chimique: diffusion par équilibre des concentrations). Puisque les composants ne perdent pas leur effet, ceci peut entraîner des décolorations dans le système de vitrification ou même le ramollissement du système et, ainsi, une plus grande sensibilité à la saleté et aux éraflures.

En principe, tous les systèmes de vitrificateurs sont exposés à ce mécanisme (qu'il s'agisse d'un produit aqueux, solvanté ou d'un parquet contrecollé). Seul le délai avant l'apparition du phénomène est variable.

Pour contrer cet effet, il convient de préciser à l'avance s'il existe une possibilité de contact direct. Si oui, il faudra choisir des produits qui ne contiennent aucune substance dommageable. De nombreux fabricants proposent de tels produits. Ainsi, roulettes et patins doivent correspondre à la norme EN 12529 (plastique ou feutre).

Si ces informations sont observées, et si la surface est régulièrement entretenue conformément à la norme DIN 18356, rien ne fait obstacle à une longue utilisation du parquet.

